

Image not found or type unknown



# CONTROLE FISCAL DEMANDE RENSEIGNEMENT

Par irene84, le 01/10/2014 à 15:52

Bonjour,

Je viens de perdre au conseil d'état suite à un controle fiscal de 2003 à 2005, la Sarl à été taxé à 83000€ que nous avons régler et reste 40000€ de pénalités, le gérant lui à été taxé à 98966€ rien payer encore la maison est en hypothèque pour avoir un sursis de paiement dans l'attente de la juridiction. donc ma question est si je fais une demande au tribunal de constater l'état de cessation des paiements ma maison est telle protéger ou vont ils me la saisir.

Cordialement

IRENE 84